
États financiers de
Institut des auditeurs internes,
Section de Québec

31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'avoir des membres	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires	7-10

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Institut des auditeurs internes, Section de Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut des auditeurs internes, Section de Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut des auditeurs internes, Section de Québec au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 22 mai 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A117569

Institut des auditeurs internes, Section de Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Sessions de perfectionnement	47 192	63 179
Passeport formation	40 618	—
Conférences et tables rondes	8 203	10 164
Affichage de postes	7 850	7 600
Cotisations des membres	5 248	2 456
Commandites	1 500	900
Divers	—	186
Placement	1 025	1 043
	111 636	85 528
Charges		
Sessions de perfectionnement	35 594	62 547
Passeport formation	37 440	-
Conférences et tables rondes	4 653	13 429
Projets particuliers	1 991	5 885
Services administratifs	7 120	6 860
Congrès	3 161	2 989
Dépenses du conseil d'administration	308	2 875
Services professionnels	3 150	3 000
Assemblée annuelle	1 195	2 199
Site Web	1 478	2 685
Frais d'administration	739	1 041
Activités et outils de promotion	—	400
Frais de déplacement – directeur de district	730	739
Frais de déplacement – représentant intersectoriel	1 418	927
Contribution à la recherche	569	500
Divers	663	1 421
Certificats CIA	650	1 445
Cotisation UFAI	—	296
	100 859	109 238
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	10 777	(23 710)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut des auditeurs internes, Section de Québec

État de l'avoir des membres

Exercice terminé le 31 mars 2014.

	2014			2013
	Affectés	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	50 000	11 916	61 916	85 626
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	10 777	10 777	(23 710)
Solde à la fin	50 000	22 693	72 693	61 916

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut des auditeurs internes, Section de Québec

Bilan

au 31 mars 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		22 746	11 006
Placements	3	—	20 589
Charges payées d'avance		1 873	11 949
Débiteurs	4	19 421	17 686
		44 040	61 230
Placements			
	3	40 649	25 069
		84 689	86 299
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	5	6 571	17 633
Produits différés		5 425	6 750
		11 996	24 383
Avoir des membres			
Affectés			
		50 000	50 000
Non affectés			
		22 693	11 916
		72 693	61 916
		84 689	86 299

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

Marie-Dia, administrateur

France Opellet, administrateur

Institut des auditeurs internes, Section de Québec

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

Notes	2014	2013
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	10 777	(23 710)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	9 (4 046)	2 494
	6 730	(21 216)
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	5 009	19 411
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 740	(1 805)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	11 006	12 811
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	22 746	11 006

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Institut des auditeurs internes, Section de Québec (anciennement Institut des vérificateurs internes, Section de Québec) (l'« Organisme »), constitué en vertu de la partie III de *la Loi sur les compagnies* (Québec), a pour but de regrouper les auditeurs internes de Québec et d'étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts économiques et sociaux de ses membres. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi sur les impôts* et il est conséquemment exempté des impôts.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces états financiers tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de cotisation des membres sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de placement sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits reçus sous forme de services, en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, ne sont pas considérés dans les états financiers.

Institut des auditeurs internes, Section de Québec**Notes complémentaires**

31 mars 2014

3. Placements

	2014	2013
	\$	\$
Dépôt à terme non rachetable, portant intérêt à 0,65 %, échu le 13 avril 2013	—	5 300
Dépôt à terme rachetable, portant intérêt à 1,90 %, échu le 13 avril 2013	—	15 289
Placement garanti lié aux marchés, rendement minimal garanti de 2,71 % et maximal de 3,90 %, échéant le 14 juillet 2016	25 069	25 069
Dépôt à terme non rachetable, portant intérêt à 1,90 %, échéant le 13 avril 2015	15 580	—
	40 649	45 658
Tranche à court terme	—	20 589
	40 649	25 069

4. Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Comptes à recevoir – membres	13 908	13 359
Comptes à recevoir – non-membres	5 513	2 693
Taxes à la consommation	—	1 634
	19 421	17 686

5. Crédoeurs et charges à payer

	2014	2013
	\$	\$
Comptes à payer	6 324	17 633
Taxes à la consommation	247	—
	6 571	17 633

6. Affectations grevant les actifs

Au cours de l'exercice 2014, le conseil d'administration de l'Organisme n'a affecté aucun montant à une réserve générale. Cette réserve générale ne pourra être utilisée qu'avec l'approbation préalable du conseil d'administration.

7. Gestion du capital

L'Organisme définit son capital comme étant constitué de l'avoir des membres.

Dans la gestion de son capital, l'Organisme a pour objectif de préserver ses actifs et sa capacité de poursuivre ses activités tout en maximisant leur croissance.

L'Organisme atteint ces objectifs par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

8. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs	(1 735)	2 065
Charges payées d'avance	10 076	(11 667)
Créditeurs et charges à payer	(11 062)	5 346
Produits différés	(1 325)	6 750
	(4 046)	2 494

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2014	2013
	\$	\$
Encaisse	22 746	11 006

9. Instruments financiers

Politiques de gestion des risques

La gestion du risque se fait à l'intérieur d'un cadre de gestion qui tient compte de la nature des activités ainsi que du niveau de risque que l'Organisme considère raisonnable d'assumer en tenant compte du rapport risque/rendement souhaité et des attentes des administrateurs.

Risque de crédit

Le dépôt à terme et l'encaisse ont été déposés auprès d'une institution financière qui bénéficie de cotes de crédit de grande qualité.

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme effectue l'évaluation de la condition financière de ses débiteurs. L'Organisme ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

9. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2014, les passifs financiers les plus importants étaient les créditeurs et les charges à payer.